

Paris, le 25 novembre 2020

Comment l'équipe de gestion d'Anaxis gère-t-elle le risque de crédit sur ses fonds à maturité ?

Anaxis Asset Management est né dans le sillage de la crise financière de 2008. Nous avons donc dès le début développé une approche très spécifique dans le domaine de la gestion des risques de crédit. Cette gestion ne repose pas sur du suivi de tendances ou des « stop-loss ». Au contraire, la robustesse doit être un objectif pris en compte dans la construction même du portefeuille. En conséquence, nous prenons en compte cette exigence dans la manière dont nous constituons les portefeuilles et analysons les sociétés.

Notre approche est résolument « bottom-up ». Tous les émetteurs en effet ne se valent pas et doivent être analysés en détail. Nous appliquons toutes les techniques d'analyse financière et de modélisation du bilan et du compte de résultat, mais en gardant toujours à l'esprit un objectif clair qui est la visibilité. Cela signifie que nous recherchons des entreprises offrant une bonne visibilité en termes d'environnement, de stratégie et de flux de trésorerie. Nous cherchons aussi à éviter les risques qui échappent au contrôle des sociétés, en particulier la cyclicité, les fluctuations de change ou encore la sensibilité aux variations des prix des matières premières. Un dernier acte d'analyse pour notre sélection concerne les risques environnementaux, et nous excluons un certain nombre de secteurs que nous considérons non compatibles avec une gestion éthique.

Une fois notre sélection faite, nous réalisons régulièrement des « stress tests » sur toutes nos positions. Ces stress tests constituent un aspect essentiel de la gestion des risques, surtout dans un environnement de difficultés économiques comme celui que nous vivons actuellement. Dans nos stress tests, nous modélisons l'évolution du chiffre d'affaires et étudions son impact en termes d'EBITDA et de levier en fonction des particularités de chaque société. Nous prenons en compte notamment la flexibilité de la structure des coûts et l'exposition aux prix du pétrole, et nous évaluons la liquidité du bilan à partir des flux de trésorerie, des lignes de crédit disponibles et des échéances de remboursement. La construction du portefeuille reflète notre approche prudente du risque de crédit. Il s'agit pour nous d'équilibrer les expositions et de bien diversifier les portefeuilles.

- Modèle économique résilient
- Environnement concurrentiel (barrières à l'entrée, structure du marché)
- Stratégie commerciale et financière
- Qualité de la gestion et de la gouvernance
- Analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces)
- Approche responsable des risques ESG
- Modélisation, analyse et évaluation financières
- Evaluation des garanties

Autre point à souligner, chez Anaxis nous considérons les critères ESG aussi comme des outils de gestion du risque. Il s'agit d'un point essentiel, nous pensons que ces outils sont nécessaires à une bonne gestion du risque de crédit. En particulier, de notre point de vue, financer de nouveaux projets dans les énergies fossiles ou les industries polluantes fait courir un risque important aux investisseurs du fait des aléas financiers qui leur sont attachés. Nous ne parlons pas seulement de transition et d'éthique, mais aussi de risque financier et ces secteurs ne constituent pas de notre point de vue de bons investissements. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre une politique d'exclusion rigoureuse afin de mettre nos portefeuilles à l'abri de ces secteurs. Pour les autres secteurs, les facteurs environnementaux sont étudiés au niveau de notre analyse « bottom-up » afin d'écartier les émetteurs exposés à des aléas trop importants, par exemple du fait de leur activité spécifique ou encore de leur manque de vigilance dans leurs pratiques.

Parmi les sujets examinés de ce point de vue ESG, nous pouvons lister la dépréciation d'actifs obsolètes, l'utilisation de technologies dépassées, l'impact des changements réglementaires, ainsi que la matérialisation de risques sanitaires et d'accidents industriels, qui peuvent entraîner en outre des demandes d'indemnisation élevées. Ces risques sont nombreux et peuvent donc avoir un impact financier très important. C'est pourquoi nous les intégrons dans notre analyse financière.

Enfin nous veillons également à éviter de financer les activités économiques de gouvernements coupables de violations graves des droits de l'Homme, plus particulièrement sur notre fonds Emergents 2024. Nous analysons donc aussi qui sont les actionnaires et les bénéficiaires économiques des sociétés que nous finançons.

A propos d'Anaxis Asset Management

Anaxis est le spécialiste de la gestion crédit robuste pour les investisseurs convaincus des mérites de la gestion fondamentale basée sur la connaissance approfondie des sociétés. Depuis plus de dix ans, Anaxis se concentre sur la gestion crédit et a développé une expertise et des méthodes d'une fiabilité reconnue par ses clients.

Responsable de la Gestion :

Pierre Giai-Levra / pgiailevra@anaxiscapital.com / +33 (0)9 73 87 13 20

Contact Relations Presse :

Thibault Danquigny / tdanquigny@anaxiscapital.com / +33 (0)9 73 87 13 22

Information pour la distribution en Suisse et depuis la Suisse : Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France. En Suisse, le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich, et l'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement ou les statuts, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.